



MAIRIE DE SOSPEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SOSPEL

SEANCE DU 20 JANVIER 2022

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX ET LE VINGT JANVIER A 20H30

Délibération 2022-20-01-06

Le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Mario LORENZI, Maire

	Présent(e)	Absent(e)	Procuration	Commentaires
Christophe BRUNENGO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Eliane ALBIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Christine COSENTINO
Renaud DETOEUF	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Martine FERRERO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
David BOUSSEAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Christophe BRUNENGO
Christine COSENTINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Michel POGGI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Renaud DETOEUF
Nicole RAIBAUT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Martine CHAVONET
Martine CHAVONET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Michel CHAMPOUSSIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Khéidja OUNIS VANPOUCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Laurence GIRAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Richard COLSON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Livia VERET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Mario LORENZI
Véronique TROCH	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nicolas CROO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Marianne GERMANO ORFAO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Cyril BLANCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nicolas REY	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lucas CHAREF	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Martine FERRERO
Jean-Pierre PEGLION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dominique CESARINI
Dominique CESARINI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Florence ARNOLD RICCI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Thierry GRIMONT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Brigitte SCOTTO LOMASSÈSE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Christian DUBOST
Christian DUBOST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Secrétaire de Séance : Laurence GIRAUD

OBJET : Motion pour le maintien de la ligne SNCF Nice-Sospel-Breil-Tende durant les travaux du tunnel du Braus

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que des travaux importants doivent être engagés sur la section ferroviaire Nice-Sospel, notamment au niveau du tunnel du Braus entre Touët de l'Escarène et Sospel.

Le comité de pilotage réunissant l'Etat, la SNCF et la Région a annoncé que pour mener à bien ces

travaux indispensables, la ligne sera totalement fermée pour une période de 12 à 18 mois à l'horizon 2023-2024. Malgré tout, aucune confirmation définitive du programme, et du calendrier des travaux, n'a été faite par la SNCF et la Région.

Monsieur le Maire indique que si la réalisation de ces travaux est une nécessité, la fermeture totale de la ligne pour une période aussi longue pose un réel problème dans nos vallées.

En ce qui concerne la vallée des Paillons, un minimum de rotations entre l'Escarène et Nice permettrait d'une part la desserte du Lycée de Drap et du collège de l'Escarène et d'autre part d'éviter le trafic routier déjà très intense dans les Paillons par la mise en place de navettes de substitution qui se trouveraient elle-même dans l'incapacité de jouer leur rôle du fait de l'accroissement des embouteillages.

Au-delà de la problématique des Paillons, Monsieur le Maire propose de demander à l'Etat, la SNCF et la Région de mettre en œuvre une organisation des travaux permettant d'éviter la fermeture totale de la ligne Nice-Sospel-Breil-Tende.

En effet, il est vital pour l'activité économique et les déplacements des populations de nos vallées, durement touchées par la tempête ALEX, de disposer de la desserte ferroviaire.

Pour cela l'organisation de travaux de nuit avec un fonctionnement de la ligne de jour pourrait être un des scénarios envisagés.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Demande à l'Etat, la SNCF, et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- D'envisager une organisation pour maintenir la ligne ferroviaire entre Nice et l'Escarène, avec, au minimum, le nombre de rotations actuelles durant les travaux prévus pour restaurer le tunnel du Braus-;
- De prévoir également qu'une partie des travaux puisse être effectuée de nuit, et/ou les week-ends, afin de minimiser les conséquences sur la vie quotidienne des sospelloises et des sospellois et permettre ainsi le passage à minima de trains entre l'Escarène et Sospel durant la longue période de travaux ;
- D'organiser une réunion d'information, de dialogue, et de concertation sur la commune avec les différents interlocuteurs (SNCF Réseau, SNCF, Région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur) afin de présenter les objectifs et les modalités des travaux, de discuter sur les moyens d'en minimiser les conséquences et d'échanger sur la modernisation à moyen terme.

Ainsi fait et délibéré, l'an, mois et jour que dessus.

Le Maire,



	Votes	Commentaires
Pour	26	
Contre	00	
Abstention	00	